

2000
3 octobre 1941

Paris, 5 Juillet 1941.

M. François Lyon-Caen
3, BOULEVARD EMILE AUGIER

Vu
Chabrouhy.

et discussion

Monsieur le Bâtonnier,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai été nommé avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, en remplacement de mon oncle, M^{re} Léon Alphandéry, par arrêté en date du 25 Juin 1941, et que je viens de prêter serment en cette qualité.

Je vous adresse donc par la présente lettre ma l'émission d'avocat stagiaire à la Cour d'Appel de Paris, en vous exprimant mon regret sincère de quitter le barreau de la Cour d'Appel. J'emporterai le meilleur souvenir de mon trop court passage dans une corporation à laquelle m'attachaient tant d'attachés familiaux et moraux.

Je ne considère d'ailleurs pas ce départ comme une séparation, étant donné les liens multiples

qui unissent le barreau de la Cour d'Appel à celui de la Cour de Cassation; et je suis fin d'avis de neulme, occasion de me retrouver, parmi mes anciens confrères, et je m'en réjouis.

Les temps que nous traversons m'amènent à exprimer la satisfaction que mon départ puisse vous permettre, Monsieur le Batonnier, d'augmenter d'une unité le nombre des Avocats Israélites que vous pourriez conserver à vos côtés, ceci dans le cas où j'aurais même rempli les conditions pour être maintenu. S'il m'était permis d'exprimer un souhait, il me serait agréable que le choix de l'organisme qui sera appelé à diriger les intérêts se portât sur un confrère chargé de famille.

Je vous adresse, Monsieur le Batonnier, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués



Francis Lyon-Caen,
Avocat stagiaire à
la Cour d'Appel

24 Juillet 1941.

Mon cher Confrère,

Je vous félicite d'avoir été nommé Avocat au Conseil d'Etat. Nous regretterons vivement de vous perdre. Heureusement nous continuerons à habiter la même maison, séparés seulement par quelques couloirs.

Je soumettrai votre démission au Conseil à notre première séance après la rentrée. Croyez à mes sentiments les meilleurs.

Le Bâtonnier de l'Ordre,

M. François Lyon-Caen, Avocat Stagiaire à la
Cour d'Appel.